

COMPTE RENDU DU BUREAU DU POLE TERRITORIAL DE L'ALBIGEOIS ET DES BASTIDES

REUNION DU 4 MAI 2017

L'an deux mille seize, le 4 mai 2017 à 18h, le Bureau dûment convoqué, par courrier électronique du 24 avril, s'est réuni en session ordinaire, au siège administratif à Albi, sous la Présidence de Didier SOMEN.

Membres en exercice : 13
Membres présents : 10 Pouvoir : 0
Voix délibératives : 10

Membres présents : Jean-Luc CANTALOUBE, André CABOT, Pierre CAHUZAC, Guy GALALDA, Jean-Claude CLERGUE, Jean-Luc ESPITALIER, Thierry MALIET, Eric PUJOL, Jean David ROOCKX, Didier SOMEN,
Membres excusés : Sylvian CALS, Sabine OURLIAC, Jean-Claude MADAULE
Autres personnes présentes: Damien CHAMAYOU, Dominique DECLERCQ, HUOT Anaïs, SUBSOL Emmanuelle, FRAT Julien, GREFFIER François, BRUHAT Christian

Point à l'ordre du jour:

Perspectives d'évolution de l'organisation et de l'ingénierie territoriales:

- scénarios d'évolution des périmètres et des compétences des communautés de communes,
- état des missions exercées par le PETR et organisation de l'équipe technique,
- échanges autour des perspectives d'évolution en fonction de l'organisation territoriale future

Didier Somen ouvre la séance à 18h et introduit l'ordre du jour, en lien avec l'évolution de l'organisation territoriale des communautés de communes, qui doivent gérer, de par la loi, de plus en plus de compétences :

- promotion du tourisme,
- élaboration des PLU (sauf en cas de délibérations contraires des communes), gestion des milieux aquatiques et prévention contre les inondations (GEMAPI) à partir de 2018,
- eau et assainissement, collecte et traitement des déchets ménagers, en 2020, etc...

Dans ce contexte, la question du devenir du PETR et de l'organisation future de l'ingénierie entre l'équipe du Pôle Territorial et celles des Communautés de Communes est posée

On pourrait ainsi envisager plusieurs scénarios quant à l'organisation future des intercommunalités :



Les scénarios d'évolution de l'organisation territoriale

Selon le schéma départemental de coopération intercommunale arrêté le 29 mars 2016

Deux grandes Communautés de Communes:

- Conformes au périmètre actuel des SCoT, séparés par la Vallée du Tarn
- Fusion Carmausin-Ségala/VAL81 + 4C (?) : + de 35 000 habitants
- Fusion Monts Alban-Villefranchois/ Centre Tarn: + de 16 000 habitants
- **Devenir de la 4 C en débat:** maintien avec élargissement à la marge ou rapprochement à terme avec Carmausin-Ségala ou avec Communauté d'Agglo du Gaillacois
- **Quel dialogue avec l'Albigeois ?**



Les scénarios d'évolution de l'organisation territoriale

Dans l'hypothèse d'un élargissement de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois

Deux grandes intercommunalités:

- Conformes au périmètre actuel des SCoT, séparés par la Vallée du Tarn
- Fusion Carmausin-Ségala/VAL81 + 4C (?) : + de 35 000 habitants
- **Intégration des Monts Alban-Villefranchois et Centre Tarn à la Communauté d'Agglo de l'Albigeois,** soit près de 100 000 habitants
- **Devenir de la 4 C en débat:** maintien avec élargissement à la marge ou rapprochement à terme avec Carmausin-Ségala ou avec Communauté d'Agglo du Gaillacois



Dans l'hypothèse d'une **Grande Communauté de Communes à l'échelle du PETR**

Une seule grande Communauté de Communes de l'Albigeois et des Bastides:

- Près de 60 000 habitants
- Porteuse de l'Inter SCoT Albigeois-Carmausin
- **Devenir de la 4 C en débat:** maintien dans l'Albigeois-Bastides ou intégration à la Communauté d'Agglo du Gaillacois
- **Quelle relation et quel partenariat avec la Communauté d'Agglo de l'Albigeois et du Gaillacois ?**



Les échanges s'engagent autour de ces différents scénarios, différents points de vue se sont ainsi exprimés.

- Pour Jean-David Roockx, vice-président de la 4 C, c'est d'abord la volonté, compte-tenu de l'étendue du territoire, de maintenir la communauté de communes actuelle « de proximité » autour de 5 000 habitants, sans devoir se fondre dans une grande intercommunalité... S'ils devaient malgré tout s'agrandir, il se tournerait plus facilement vers le Gaillacois que vers le Carmausin.
- Pour Damien Chamayou, président des Monts d'Alban-Villefranchois, c'est le lien avec la communauté d'agglomération de l'Albigeois qui est à renforcer. Compte-tenu du désengagement de l'Etat, un rattachement avec l'agglo est incontournable, avec la constitution de communes nouvelles (correspondant aux bassins de vie pour les services du quotidien)
- Pour Eric Pujol, vice-président des Monts d'Alban et du Villefranchois, (après avoir témoigné de son expérience de création de la commune nouvelle Bellegarde-Marsal), considère que ce rapprochement avec l'Albigeois devrait se faire avec l'ensemble des communautés de communes du PETR, pour pouvoir représenter la ruralité
- André Cabot souligne qu'il serait nécessaire de prendre l'initiative de l'organisation future sans attendre des directives qui nous seraient alors imposées pour constituer, par exemple, des communes nouvelles solides...

- Jean-Luc Espitalier, considère également qu'un rapprochement avec l'agglomération albigeoise est nécessaire pour les Monts d'Alban-Villefranchois, tout en rappelant que pour les services de base la vie est toujours organisée autour des bourgs.
- Jean-Luc Cantaloube, président de la 3CT, a rappelé la démarche de Centre Tarn, qui visait à structurer et à organiser le bassin de vie autour de Réalmont avec le Montredonnais, le Lautrécois, le Villefranchois... Si l'intégration dans l'agglomération albigeoise doit se faire, il faut au préalable renforcer la ruralité à travers la constitution de communes nouvelles (une ou plusieurs) à l'échelle du bassin de vie. Le débat est engagé avec les conseils municipaux (qui ont tous été rencontrés)... Il n'est cependant pas facile de faire évoluer la communauté de communes.
- Damien Chamayou insiste sur la nécessité d'accompagner l'évolution des communautés de communes. Pour lui, il faudrait privilégier une ingénierie spécialisée au niveau des communautés de communes (plutôt qu'au niveau du PETR) quitte à la partager entre plusieurs communautés de communes. L'élargissement des intercommunalités lui paraît inéluctable (vers les plus grandes) ; la commune nouvelle (au niveau du bassin de vie quotidien) devant être un opérateur pour l'organisation et la gestion des services de proximité.

La question de l'articulation et de la collaboration (éventuelle) avec l'agglomération albigeoise a été évoquée en filigrane :

- Quelle articulation envisager entre les deux SCoT alors que le SCoT du Grand Albigeois ignore complètement ce qui se passe au nord de Lescure ?
- Plusieurs problématiques communes ont été évoquées, comme le tourisme, la santé, les transports, ou les circuits courts alimentaires...

Quelques pistes de réflexion....



Les scénarios pour l'ingénierie territoriale

- Comment se positionner en complémentarité, des services des EPCI ?
- Comment transférer des dispositifs expérimentés au niveau du PETR ? (par exemple le conseil énergie ?)
- Comment mutualiser des compétences nouvelles ?
- Faut il une stratégie de spécialisation, d'expertise pointue sur des champs non encore investis ?
- Comment avancer dans une véritable collaboration avec l'Albigeois ? Inter-SCoT, santé , tourisme, mobilité...

Au vu de ces premiers échanges, qui n'ont pas permis d'explorer complètement ce que pourrait être une nouvelle organisation de l'ingénierie entre le PETR et les Communautés de Communes, il est proposé de prolonger la réflexion :

- Dans le cadre d'un prochain bureau, en approfondissant par thème : climat-énergie, circuits courts alimentaires, urbanisme...
- Dans le cadre d'éventuelles Assises du Territoire

Prochains Rendez-Vous :

- Réponse à l'appel à projet de l'ADEME / Plan Climat Air Energie : vendredi 12 mai à 10h dans nos locaux
- Comité de Pilotage Contrat Région : Mardi 16 mai à 16h dans nos locaux
- Comité de Programmation Leader : Jeudi 15 juin à 18h à Valdériès
- **Prochain bureau : Mardi 27 juin à 18h dans nos locaux**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée vers 20h.